Trente-et-unième Année. — N° 364 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. JEUDI 30 DÉCEMBRE 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 DÉCEMBRE 1886

NOUS OU VOUS ?

Certains journaux gouvernementaux, dont le langage imprudent est si fâcheusement exploité contre nous par la presse allemande et par la presse anglaise, s'aperçoivent un peu tard de la faute commise par eux : ils entrevoient le résultat épouvantable que pourrait amener la politique suivie en France par le parti dominant. Ils cherchent un dérivatif et ils n'imaginent rien de mieux que de dénoncer les conservateurs comme voulant la guerre !

Ils mènent cette campagne avec une violence inouïe. Leur acharnement donnerait presque à penser, qu'à leurs yeux, la guerre est désormais inévitable et, qu'après l'avoir préparée, ils veulent en rejeter la responsabilité sur nous.

L'un d'eux, et des plus considérables, la *France*, imprime ces lignes odieuses à l'adresse des conservateurs :

« Réfléchissez bien à la terrible responsabilité que vous assumez. *Le peuple français sera moins débonnaire qu'en 93 et en 71 pour les ennemis de l'intérieur.* »

Guerre à l'extérieur ou révolution à l'intérieur, quoi qu'il advienne, le parti rouge essaiera de faire peser sur les conservateurs les conséquences de ses propres fautes, de ses erreurs et de ses crimes de lèse-patrie.

Il l'a toujours fait ; il le fera encore, cette fois-ci.

Mais nous doutons qu'il réussisse à égarer à ce point l'opinion.

Qui mène, depuis dix ans, les affaires du pays ?

Nous ou vous ?

Est-ce notre presse qui attaque chaque jour les chefs d'Etat étrangers ? Est-ce nous qui avons porté à la présidence de la Chambre M. Floquet, l'insulteur de l'Empereur de Russie ?

Sont-ce nos députés, nos sénateurs, nos écrivains, ou les vôtres, qui prêchent les doctrines les plus dangereuses pour la paix sociale et pour le repos du monde ? les doctrines les plus inquiétantes pour les gouvernements conservateurs ?

Est-ce nous qui avons renversé le gouvernement conservateur du Maréchal de Mac-Mahon — gouvernement qui avait le respect de toutes les puissances et qui était pour nous une garantie de paix ?

Est-ce nous ou est-ce vous ?

Si la France est abandonnée, sans alliances, sans amis, et livrée à tous les hasards, à tous les dangers, si l'on discute couramment, à l'heure présente, son démembrement dans une partie de la presse européenne, est-ce notre faute ou la vôtre ?

NOUVELLES DU JOUR

Les voyages facilités

Le ministre des travaux publics, prenant en considération les vœux émis par nombre de conseils généraux et d'arrondissement et par les chambres consultatives des arts et manufactures, sur l'avis de son collègue du commerce, a invité les compagnies de chemins de fer à rechercher et à lui soumettre les mesures qui permettraient d'accorder de nouvelles facilités de circulation au public et particulièrement aux voyageurs de commerce.

Il se réserve de statuer sur un ensemble de propositions qui, espère-t-il, témoigneront du désir des compagnies de satisfaire l'opinion et de faciliter les voyages qu'on peut appeler productifs, car ils provoquent des expéditions de marchandises.

Terrible accident à Buenos-Ayres

Un accident a eu lieu dernièrement à Buenos-Ayres.

Les pompiers de la ville venaient de commencer sur la place Lores, leurs exercices quotidiens et notamment la manœuvre des échelles, qu'ils avaient l'habitude d'exécuter contre une des façades de l'immeuble contigu à la caserne.

Tout à coup, le mur contre lequel étaient appuyées les échelles, s'effondra et vingt-trois pompiers furent ensevelis sous les décombres. On parvint à les retirer : cinq étaient tués sur le coup, tous les autres avaient des blessures plus ou moins graves.

Un traité international relatif aux mesures à prendre en cas de grève et de désordres

Le ministre d'Etat du grand-duché de Luxembourg vient d'annoncer à la Chambre luxembourgeoise qu'un traité relatif aux mesures à prendre en cas de grèves et de désordres venait d'être signé entre la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, le Luxembourg et la France.

La suppression de la préfecture de police

Paris, 28 décembre. — Le conseil municipal de Paris a émis le vœu de la suppression de la Préfecture de police.

Tempête de neige en Angleterre

Londres 28 décembre. — La tempête de neige qui a eu lieu dimanche a causé de grands dégâts. Dans toute l'Angleterre, les communications sont interrompues depuis 24 heures.

La crise ministérielle anglaise

Londres, 28 décembre. — On assure de bonne source que, si les négociations entre lord Salisbury et Lord Hartington échouent, le premier conseillera à la Reine de dissoudre le Parlement.

Réduction des perceptions

L'*Agence Havas* publie la note suivante :

« Le ministre des finances vient d'adresser aux préfets et aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire les invitant à étudier de concert, dans le plus bref délai, une révision générale des circonscriptions de perception, en vue d'en réduire le nombre.

» L'intention formelle du ministre est d'ailleurs d'éviter tout ce qui serait de nature à porter atteinte aux droits acquis et d'user de tous les ménagements compatibles avec le but qu'il se propose. »

Un discours du ministre de l'instruction publique

Paris, 28 décembre. — Aujourd'hui à deux heures a eu lieu l'ouverture du conseil supérieur de l'instruction publique.

M. Berthelot, ministre de l'Instruction publique a prononcé un discours dont voici la fin :

« L'œuvre vers laquelle nos efforts doivent surtout tendre, c'est l'organisation de l'enseignement primaire. La loi de 1850, qui le régissait, est, par suite du vote de celle de 1886, tombée en désuétude. C'est donc une nouvelle organisation à faire. Nous avons déjà beaucoup obtenu, en ce qui le concerne, d'abord qu'il fût obligatoire ; récemment nous venons d'obtenir qu'il ne fût confié qu'à des maîtres civils d'une compétence reconnue.

» Les instituteurs vont pouvoir désormais affirmer leur influence et prendre part au conseil.

» Il est une innovation heureuse sur laquelle j'appelle particulièrement votre attention, les institutrices vont se trouver elles-mêmes représentées aux conseils départementaux.

» Vous êtes appelés, messieurs, à compléter cette loi sans bouleverser l'harmonie de la loi générale. Vous poursuivrez cette œuvre avec le dévouement que vous avez si souvent montré, cela pour le plus grand honneur de la France et de la République. »

Les crédits du ministère de la guerre

Plusieurs journaux du matin et du soir démentent la nouvelle du *Gaulois*, disant que le général Boulanger avait, sur les instances de ses collègues du ministère, consenti à réduire à 43 millions pour 1887 le crédit de 400 millions qu'il avait demandé primitivement.

Aucune décision de cette nature n'aurait encore été prise par le nouveau cabinet.

Massacre d'un officier français au Sénégal

Le *Petit-Colon* reçoit du Sénégal les renseignements suivants :

« On signale des troubles dans le Cayor. Un détachement de spahis a quitté Saint-Louis ; on espère cependant que rien ne se produira avant janvier.

» Le gouverneur de Saint Louis est attendu à Dakar ces jours-ci.

« M. Truche, lieutenant d'infanterie de marine, commandant le poste de Sedhiou (Haute-Casamance) vient d'être massacré avec deux soldats disciplinaires qui lui servaient d'escorte, par les habitants de Silaké, qui, croit-on, l'avaient attiré dans une embuscade ; c'est le premier commandant de poste massacré à la côte occidentale.

» M. Truche, originaire des Vosges, allait passer capitaine. »

Un nouveau fusil de guerre à tir rapide

Paris, 28 décembre. — Un inventeur d'un fusil de guerre à tir rapide, M. Picard, a procédé à des expériences devant quelques personnes, parmi lesquelles MM. Gastellier et Farcy, députés, Bigot, colonel en retraite, etc. L'inventeur est arrivé à tirer 30 balles dans l'espace de 54 secondes.

Les Français en Chine

Une lettre, adressée de Tien-Tsin, le 28 octobre, à la *Gazette de Cologne*, confirme la nouvelle d'après laquelle le gouvernement chinois a chargé une maison française de construire des fortifications et les docks de Port-Arthur, ainsi que le chemin de fer de Tien-Tsin à Bakou. Les ingénieurs allemands de Port-Arthur ont été obligés de donner leur démission.

Douze Malgaches à Toulon

Marseille, 28 décembre. — M. Daumas, vice-résident à Tananarive, est arrivé hier de Toulon avec les douze jeunes Malgaches qu'il a été chargé de conduire en France. Deux d'entre eux ont été dirigés sur l'école des mines d'Alais, deux autres sur l'école des arts et métiers d'Aix, les huit autres sur Montpellier ; parmi ceux-ci, se trouvent deux capitaines de la garde royale. Tous ont une bonne tenue et portent bien les vêtements européens. Il répondent avec beaucoup d'à-propos et d'intelligence aux questions qu'on leur pose et paraissent émerveillés des splendeurs de Marseille et surtout de nos constructions monumentales.

M. Daumas a rendu visite à M. Lagarde, préfet des Bouches-du-Rhône. Il dément les bruits qui ont couru sur le retour de M. Le Myre de Vilers, et lui-même retournera volontiers à Madagascar.

Une condamnation en Lorraine

Paris, 28 décembre. — M. l'abbé Colin, directeur du journal de Metz, le *Lorrain*, a été condamné à 800 marks d'amende et aux frais du procès, pour son compte-rendu de l'affaire du curé de Vionville.

En Alsace-Lorraine. — Les commandements militaires. — Les fusils à répétitions.

Le chef des pompiers de Ribeauvillé vient d'être avisé que désormais les commandements de la compagnie ne pourront plus se faire qu'en allemand. Cette mesure est générale et a été signifiée à tous les corps de pompiers d'Alsace-Lorraine.

Ces jours derniers, la manufacture d'armes d'Amberg, en Bavière, a envoyé à Metz des wagons chargés de fusils à répétition. Ces fusils ont été distribués aux régiments bavarois en garnison à Metz.

L'attitude de l'Italie

Milan, 28 décembre. — On lit dans la *Lombardia* :

« On croit, à Paris, que, dans le cas d'une guerre franco-allemande, l'Italie marcherait avec l'Allemagne.

» C'est là une fausse crainte, il n'est même pas à supposer que le gouvernement italien puisse commettre une sottise aussi énorme.

» Il y a lieu de croire plutôt avec le colonel Kottschau qu'en cas de guerre entre l'Allemagne et la France, ces deux puissances se battront seules, parce que l'intervention d'une tierce puissance dans la lutte conduirait nécessairement à une conflagration européenne. »

Le motif principal de la démission de lord Churchill

Berlin, 28 décembre. — La *Gazette nationale* indique, comme motif principal de la démission de lord Randolph Churchill, son désaccord avec le marquis de Salisbury et lord Iddesleigh dans la question des Nouvelles-Hébrides.

Lord Randolph Churchill considérerait la conduite passive de l'Angleterre dans cette affaire comme contraire à la dignité et aux intérêts du pays.

Le petit état de siège de Francfort

Francfort-sur-le-Mein, 28 décembre. — De nouvelles explosions ont eu lieu hier en vertu du régime du petit état de siège. La plupart des expulsés sont pères de famille.

Un navire dans les glaces

Cronstadt, 28 décembre. — Un navire, ayant à bord le général-major Mathias, a été pris dans les glaces.

L'équipage n'a pas de vivres.

LA PAIX

On nous écrit de Paris :

La détente belliqueuse s'accentue. Ce ne sont plus seulement les ministres qui font entendre des paroles pacifiques, les journaux qui voyaient tout en noir la semaine dernière, sont tout à coup devenus optimistes et réagissent aujourd'hui contre leurs anciennes informations. C'est donc convenu, l'on a fait tout simplement un mauvais rêve et maintenant que le cauchemar a disparu, l'on peut s'abandonner en toute confiance aux espérances pacifiques.

» En est-on bien sûr ? qu'on se rappelle seulement que le branle-bas qui a troublé toute l'Europe, a eu pour cause unique le besoin qu'avait le gouvernement allemand d'éveiller les craintes du Reichstag pour en obtenir le vote du Septennat militaire ; que MM. de Bismark et de Moltke ont vu leur projet repoussé en première lecture et qu'on se demande s'ils ne doivent pas recommencer, sur de nouveaux frais, pour triompher en seconde lecture ?

» Notez que si les bruits de guerre sont démentis, c'est uniquement de notre côté, nous nous mettons en frais sur ce point et il reste jusqu'à présent à savoir si, à Berlin, on va tarder encore à se mettre à l'unisson. Hélas ! il y a tout à parier que, jusqu'au nouveau vote du Reichstag, M. de Bismark et ses organes garderont le silence.

» Il y a 97 ans, ou peu s'en faut, que l'on criait dans les rues de Paris : « Achetez et lisez la grande trahison du comte de Mirabeau. »

» Et vous savez avec quelle véhémence Mirabeau repoussait cette accusation à la tribune de l'Assemblée nationale en s'écriant : « Qu'il n'avait pas besoin de cette leçon pour savoir qu'il n'y a pas loin du capitole à la roche Tarpéienne. » En tenant compte de la diminution du personnage, nous assistons presque au même spectacle.

» En effet, est-ce que M. Rochefort n'attaque pas aujourd'hui le général Boulanger, l'idole du jour, est-ce que par ses insinuations il n'essaie pas de le rendre suspect à la démocratie, en dénonçant ses prétendues sympathies pour les réactionnaires. Le général Boulanger n'a pas, il est vrai, de tribune pour répondre, mais on ne serait pas étonné s'il ne saisissait pas l'occasion qui lui est offerte ce soir au Grand-Hôtel, où les commandants de corps d'armées donnent un banquet en son honneur, pour protester contre l'article de ce matin, signé du directeur de l'*Intransigeant*.

» Maintenant que, suivant les officieux, nous devons être rassurés, c'est la question du désarmement qui se dresse à l'horizon, et il s'agit déjà de savoir qui en prendra l'initiative.

» Tirez les premiers, messieurs les Anglais, disions-nous à Fontenoy, et, pour ne pas faire mentir notre renommée chevaleresque, il ne manque pas de gens pour nous conseiller de donner l'exemple ; les autres puissances ne devant pas manquer d'emboîter le pas.

» En réponse à ce conseil, le *Cri du Peuple* contient un article fort remarqué de M. Jules Guesde tendant à démontrer que, quant à l'Allemagne, elle ne désarmera jamais, non pas par crainte de la France, mais par peur du socialisme. L'article conclut d'autre part que la lutte de classes, maintenant engagée partout, interdit, même à la France, de procéder à un désarmement. »

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Voici une partie de la presse de gauche, l'opportuniste et la radicale, qui malmène le général Boulanger. Qui nous dira ce qu'on cache sous ces attaques ?

La *République française* parlait ainsi, avant-hier, du discours prononcé dimanche par ce général :

« Nous reproduisons plus loin le discours qui a été prononcé hier à la Sorbonne, devant l'Association des sauveteurs, par M. le général Boulanger, et qui, dans la bouche d'un ministre de l'instruction publique ou de l'intérieur serait excellent. Nous persistons, en effet, à penser que le rôle d'un ministre de la guerre n'est pas de faire des harangues dans des réunions publiques. Est-ce que M. Goblet et M. Sarrien passent des revues ? »

Le *Temps* exprime une opinion analogue à celle de la *République Française* :

« Le rôle du ministre de la guerre n'est pas de chanter la paix, mais de se mettre en mesure de la protéger par les armes si elle était menacée par les dangers du dehors ; elle peut l'être aussi par les imprudences du dedans, et la plus grosse, c'est l'importance démesurée qu'on a laissé prendre dans le précédent cabinet et qu'on laisse prendre semble-t-il, encore davantage dans le nouveau à la personnalité du général Boulanger, on l'a vu ministre des affaires étrangères, ministre de l'intérieur, le voilà maintenant président du conseil. Non-seulement il parle, ce qui est trop, mais il est le seul à parler, ce qui n'est pas assez. »

M. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, s'en prend, lui aussi, au ministre de la guerre. Il le dénonce comme suspect :

» Le général Boulanger était, dernièrement, assez perfidement attaqué par les réactionnaires pour qu'il fût défendu par les républicains. C'est des injures dont les monarchistes l'ont abreuvé qu'est faite l'incontestable popularité dont il jouit actuellement.

» Aussi sommes-nous quelque peu étonné de l'espèce de saute de vent qui s'est produite récemment dans la presse, non pas orléaniste, mais spécialement bonapartiste, laquelle a remplacé presque subitement les chardons par des fleurs et des anathèmes par des madrigaux.

» Hier, notamment, c'était dans la *Patrie* dans la *Souveraineté*, dans le *Gaulois*, un véritable bouquet d'éloges administratifs : « L'épée de France ne peut être en de meilleures mains » disait l'une.

» Le langage du général Boulanger à la fête des Sauveteurs est celui d'un véritable homme d'Etat ». disait l'autre. De sorte qu'après nous avoir reproché d'avoir fait du ministre de la guerre « notre » Boulanger, il se trouve que les bonapartistes ont fait le leur...

» Que les bonapartistes se rallient au ministre de la guerre, c'est bien ; mais qu'il se laisse peu à peu circonvenir par eux, voilà qui donnerait fortement à réfléchir. Or d'étranges symptômes se sont déclarés dans les hautes sphères du ministère de la guerre. Ce sont maintenant les officiers républicains qu'on éloigne et les officiers réactionnaires qu'on favorise ouvertement.

» Quel intérêt, nous le cherchons en vain, pourrait avoir le ministre de la guerre à s'allier, dans un but quelconque avec les ennemis les plus déclarés de la liberté ? D'autre part, quelle espérance les bonapartistes peuvent-ils fonder sur le général Boulanger ?

» Est-ce parce que le parti victorien ou jérômiste se préoccupe peu du dictateur, pourvu qu'il ait la dictature ; et compte-t-il donc que l'homme qu'il encense aujourd'hui, après l'avoir vilipendé, serait capable de la prendre ?

« Que le général y réfléchisse : n'ayant à son actif aucune victoire signalée, il ne vaut auprès du peuple que par la confiance qu'il lui inspire.

» Le jour où la nation se croirait obligée de veiller au grain et de se tenir sur ses gardes, l'enthousiasme tomberait immédiatement au-dessous de zéro : car ce ne seraient pas seulement la Chambre, le Sénat et M. Grévy qui seraient menacés dans leurs palais : ce seraient la liberté et le droit, que la France, nous aimons à le croire, ne laisserait pas confisquer à nouveau. »

L'AUSTRALIE ET LA PLATA

Quand ce ne serait que pour faire ressortir toute l'importance qu'entraîne après elle la production de la laine, il n'est pas sans intérêt de suivre le développement extraordinaire pris, ces dernières années, par deux pays où notre commerce de laines va s'approvisionner dans des proportions toujours croissantes. Nous voulons parler de la République Argentine et des colonies Australiennes, « le plus beau joyau de la couronne du Royaume Uni », ainsi qu'on les a appelées.

Un assez curieux rapprochement a été établi récemment entre ces deux pays par M. G. W. Draddle, président de la Banque de Londres et de River Plata qui, en démontrant l'extension de plus en plus considérable prise par la République Argentine, faisait remarquer que l'Australie et la Plata se suivent pour ainsi dire pas à pas, dans cette voie de prospérité.

« En 1865, disait-il, la population de la République était de 1.580 000 et celle d'Australie de 1.544.000. En 1885, elles s'étaient augmentées respectivement et atteignaient 3.310.000 et 3.363.000. L'année dernière, le nombre des bêtes à cornes de la République était de 14.000.000 contre celui de 8.000.000 en Australie ; celui des moutons à la République de 80.000.000 et en Australie de 82.000.000. Les moutons de la République sont inférieurs à ceux d'Australie ; ils ne rendent que 3 1/2 lb de laine contre 4 lb de ceux d'Australie. Il est donc certain que la République Argentine est l'une des contrées les plus florissantes du Globe : dans l'espace de dix années, les importations et exportations ont fait plus que doubler ; en 1870, elles étaient de 17.000.000 liv. st. (425 millions de fr.) et l'année dernière elles atteignaient le chiffre de 35.000.000 liv. st. (875 millions de fr.) »

Nous ajouterons qu'en ce qui concerne l'Australie, le commerce général qui était de 2.367.036.400 francs en 1880, s'est élevé jusqu'à 2 781.314,225 fr. pendant l'année 1884.

L'OURAGAN D'HIER

A PARIS

L'ouragan qui s'est déchaîné, dans l'avant dernière nuit, sur Paris et ses environs, a causé de graves dégâts dans les promenades publiques et les propriétés, entraînant à sa suite la série d'accidents que l'on constate chaque fois qu'une bourrasque aussi violente sévit sur la capitale. Les camelots installés sur les boulevards, et les forains de Montmartre ont été particulièrement éprouvés. Un grand nombre de baraques ont été renversées par le vent et les marchandises ont été atteintes par la pluie et en partie perdues. C'est ainsi qu'une baraque vide, construite en châssis de toile, arrachée du trottoir, devant la porte Saint-Denis, est venue, roulée par la tempête, échouer devant le Gymnase.

Boulevard Montmartre, devant les nos 4, 14, 16 ; boulevard Poissonnière, à la hauteur des nos 28, 32, les baraques ont été renversées et emportées brisées, les unes vides, les autres garnies de livres, jouets, bonbons, etc. Le tout a été projeté sur la chaussée, dans la boue. A l'angle de la rue de Sèze, un mât-réclame qui s'élevait devant le n° 2 a été renversé sur les arbres des boulevards, où il est resté suspendu.

A Grenelle, rue Lacourbe, une sapinière gigantesque, dressée devant une maison en construction s'est écroulée en démolissant tous les travaux exécutés. A Montmartre, l'échafaudage de l'église du Sacré-Cœur a subi de fortes avaries, mais aucun accident de personnes n'est à signaler sur le chantier, dont les travaux sont suspendus extérieurement depuis plus d'un mois. Les mâts placés devant le Palais de l'Industrie, à l'occasion de la fête au profit des inondés, se sont abattus sur le toit du poste des gardiens, qui a été brisé.

Malheureusement, la tempête n'a pas causé que des accidents matériels. Plusieurs personnes ont été blessées.

Un balayeur a été mortellement atteint, faubourg Saint-Denis, par la chute d'un tuyau de cheminée.

Avenue de Wagram, un fiacre, dans lequel trois personnes avaient pris place a été renversé par le vent ; le cocher, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital ; quant aux trois voyageurs, plus ou moins contusionnés, ils ont pu rejoindre leur domicile.

Rue de Penthièvre, un jeune homme de vingt ans, nommé Hernay, a été atteint par une persienne ; il a été porté chez lui, rue Miromesnil, dans un état désespéré.

Deux ouvriers fondeurs, qui se rendaient, vers cinq heures, à leur travail, ont reçu sur la tête des débris de la toiture en zinc d'une maison en construction, rue d'Avron.

Deux jeunes femmes, Mmes Saunier et Mathurin, qui traversaient le matin, vers sept heures, la rue des Petits-Carreaux, ont été blessées à la tête par la chute d'un store que le vent avait arraché à la devanture d'un magasin de bonneterie.

EN PROVINCE

Pour la troisième fois depuis le mois d'octobre une tempête d'une extrême violence souffle sur nos côtes, et on a malheureusement à signaler de nombreux sinistres maritimes sur le littoral français. Il est probable, étant donnée la direction du vent, que beaucoup de navires se sont également perdus sur la côte d'Angleterre.

De Calais on nous télégraphie que la tempête, accompagnée de grains de neige, a sévi avec une violence extraordinaire dans le détroit, et qu'elle a été plus terrible sur les côtes d'Angleterre que sur notre littoral. Des masses de poteaux télégraphiques ont été brisés, de telle sorte que les communications avec Londres sont interrompues. Les trains de Douvres ont eu grand'peine à refouler la neige, et hier ils sont tous arrivés en retard. Les paquebots de Calais-Douvres ont néanmoins fait leur service.

A Rouen, le vent soulevait de véritables vagues et le passage d'une rive à l'autre par les bacs avait tous les désagréments d'une traversée de mer. Le seul accident à signaler est la perte d'une péniche qui a sombré au quai Cavelier-de-la-Salle par suite de l'agitation extrême de la Seine. Heureusement personne n'était à bord.

Aux atterrissages du Havre, la mer était démontée et déferlait avec furie contre tous les ouvrages de défense. Aussi, on signale plusieurs sinistres.

Le bâteau de pêche de Trouville, l'*Epi de-la-Vierge*, n° 3, venait en relâche, quand une lame monstrueuse s'abattit sur le pont, coucha la barque sur le flanc et renversa tout l'équipage. Quand les pêcheurs se relevèrent, ils virent que la barre du gouvernail était libre ; le patron, qui la tenait, n'était plus là ; la mer l'avait enlevé. C'est un nommé Poëtre, âgé de quarante et un ans, qui laisse une veuve et six enfants qui habitent Trouville.

BOURSE DE PARIS

du mercredi 29 décembre

(par voie télégraphique et par FIL SPECIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 25	3 0/0	82 25	82 30	82 25
86 15	3 0|0 amortissable	..	.. ..	86 15
109 82	4 1|2 1883	109 82	109 85	109 85
82 67	3 0|0 nouveau	82 80	82 82	82 75
101 55	Italien 5 0|0	101 70	101 67	101 65
66 5|16	Extérieure 4 0|0	66 1|2	66 1|2	66 5|8
85 1|4	Hongrois 4 0|0	85 1|2	... .	85 1|2
378 75	Egypte 6 0|0	379 .	379 ..	378 75
14 62	Turc 4 0|0	14 67	14 67	14 67
519 75	Obligations du Trésor	... ..	... ..	519 75
99 3|4	Russe 1870 5 0|0	.. ..	.. ..	99 1|2
524 50	Bons de liquidation 5 0|0	... ..	... ..	532 50
	Sociétés de Crédit			
4275 ..	Banque de France	4260 ..	4260 ..	4265 ..
515 ..	Banque d'Escompte	... ..	... .	518 75
770 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	771 25	771 25	775 .
460 ..	Banque Parisienne	... ..	... ..	460
1422 50	Crédit Foncier	1423 75	1423 .	1425 ..
... ..	Crédit Mobilier	... ..	315 ..	... ..
575 ..	Crédit Lyonnais	577 50	577 50	573 75
475 ..	Société générale	... ..	475 ..	475 .
493 75	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	... ..	497 50	497 50
521 25	Banque Ottomane	523 75	523 75	522 50
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	132 50	. ..
	Chem. de f. Franc.			
1585 ..	Nord act.	.... ..	1590 ..	1590 ..
1243 75	Paris-Lyon-Médit. »	1242 50	1242 ..	1243 75
790 ..	Est »	.... ..	796 ..	797 50
861 25	Ouest »	... ..	862 50	865 ..
1321 25	Orléans »	.... ..	1321 ..	1325 ..
.... ..	Midi »	.... ..	.... ..	1175 ..
	Chem. de f. Etrang.			
517 50	Autrichiens	515 ..	518 ..	517 50
220 ..	Lombards	218 75	218 75	218 75
325 25	Saragosse	327 50	327 50	328 75
	Sociétés diverses			
2071 25	Suez	2073 75	2075 ..	2073 75
1455 ..	Gaz Parisien	1457 50	.. . ..	1465 ..
685 ..	Voitures	.... ..	.... ..	685 ..
1200 ..	Omnibus	.... ..	... ..	1200 .
268 75	Rio-Tinto	... ..	268 75	269 75
419 ..	Panama	413 75	.. ..	420 ..
	Obligat. Foncières			
514 ..	Foncières 500 4 0|0	... ..	... .	514 ..
102 ..	» 10e 4 0|0	... ..	... ..	102 ..
575 ..	» 500 f. 3 0|0	... ..	... ..	578 75
515 ..	» 4 0|0 1863	... ..	... ..	514 ..
477 50	» commun. 3 0|0	... ..	... ..	478 75
377 50	» 1877 3 0|0	... ..	... .	378 50
474 75	» com. 1879 3 0|0	... ..	... ..	476 ..
478 ..	» 1879 3 0|0	... ..	... ..	475 50
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
400 25	Nord	... .	402 .	402 .
391 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0|0	... ..	... ..	392 ..
386 ..	Est 3 0|0	... ..	385 ..	386 ..
396 .	Ouest 3 0|0	... ..	... ..	396 .
398 ..	Orléans	... ..	387 ..	397 ..
395 50	Midi 3 0|0	... ..	... ..	397 ..
... ..	Nord-Est	... ..	378 ..	... ..
625 ..	Bône-Guelma	... ..	. . ..	625 ..
	Obligat. des Villes			
523 50	Paris 1855-1860	... ..	... ..	520 ..
522 ..	— 1865	.. ..	.. ..	522 ..
412 ..	— 1869	... ..	... ..	411 .
401 .	— 1871	.. ..	. . ..	401 ..
513 ..	— 1875	.. ..	. .	513 ..
514 ..	— 1876	.. ..	. . .	512 25
392 ..	Marseille	... ..	. . .	390 50
100 50	Bordeaux	... ..	... ..	101 .
96 25	Lyon	... ..	.. ..	96 ..
106 50	Lille	... ..	... ..	106 50
49 ..	Roubaix-Tourcoing	... ..	.. ..	48 ..
	Obligations div.			
283 75	Départem. de la Seine	... ..	... ..	285 25
.. ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	. ..
.. ..	Suez	... ..	... ..	... ..
414 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	... ..

BOURSE de LILLE du 29 DÉCEMBRE

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	103 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... .	108 25
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	516 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	508 50	508 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	409 ..
Armentières	.. ..	482 50
Armentières 1879	.... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	48 ..
Tourcoing 1878	... ..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	112 50
Département du Nord	104 50	105 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Ce ...	... ..	600 ..
— » act. nouv.)	530 ..	535 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	517 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	... ..	170 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	280 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	415 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	... ..	475 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	.... ..	1030 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.... ..	1830 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Deherripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr. p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t.p.	....	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune (A. Turbiez et Ce)	....	500 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 29 Décembre 1886

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 25 .|.	3 0/0	82 25 .|.
82 65 .|.	3 0|0 nouveau	83 .. .|.
86 10 .|.	3 0/0 amortissable	86 30 .|.
104 10 .|.	4 1/2 0/0	104 . .|.
109 50 .|.	4 1/2 0/0 1883	109 75 .|.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Les commandements des places fortes

Le *Journal Officiel* publie ce matin un décret organisant les commandements des places fortes et forts et nommant les titulaires de ces commandements.

Le général Thibaudin est nommé commandant de la place de Paris et commandant supérieur de la défense.

Viennent ensuite les commandants de groupe : A Lyon, le général de division Béziat. A Lille, le général de brigade Lévy. A Dunkerque, le général de brigade Masselin. A Maubeuge, le général de brigade Pleuvier. A Laon, le général de brigade Robet. A Reims, le général de brigade Sainte-Beuve. A Verdun, le général de division Salenson, etc., etc.

Le banquet des commandants de corps d'armée

Le banquet offert par le général Wolf, président de la commission des commandants de corps d'armée, au général Boulanger et ses collègues de la commission de classement, a eu lieu hier soir, à l'hôtel Continental, et non au Grand-Hôtel, comme beaucoup de nos confrères l'ont annoncé.

Le banquet était de soixante couvert. Le ministre de la guerre avait à ses côtés les généraux de Colomb et Lallemant, et le général Wolf, qui faisait vis-à-vis au ministre, avait à sa droite le général de Galliffet et à sa gauche le général Cornat.

En outre des commandants du corps d'armée assistaient à ce banquet le général à ce banquet le général Savin de Larclause, chef d'état-major général, le général Paucellier, sous-chef d'état-major ; le contrôleur général Sorin de Boisbrunet, le général Saussier, le général Thomas, commandant la place de Paris ; le général Gervais, les directeurs du ministère de la guerre, le colonel Jung, chef du cabinet du ministre ; le colonel Brugère le commandant Desmazure et le lieutenant Foy.

A dix heures et demie se terminait le dîner, qui a été très cordial, et pendant lequel la musique de la garde républicaine s'est fait entendre.

Aujourd'hui aura lieu le banquet offert au ministre de la guerre par le général de Colomb, au nom des commandants de corps d'armée.

Une proposition de désarmement européen

Le *Cri du Peuple* annonce que M. Antide Boyer, député, déposera à la première séance de la Chambre, une proposition de désarmement européen.

La Russie et la France

Londres, 29 décembre. — Le correspondant du *Standard* à Philippopoli télégraphie à ce journal, en date du 27 :

« Le colonel Caffarel, attaché militaire de l'ambassade de France à Constantinople, a traversé notre ville. Il se rend à Sofia, à Bucharest et à Belgrade, où il a, paraît-il, à remplir une mission spéciale.

» D'après nos informations, M. Caffarel serait chargé de relever le plus exactement possible le nombre total des troupes dont disposent actuellement la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie.

» On dit ici que les gouvernements français et russe ont conclu une entente, d'après laquelle la France appuierait diplomatiquement la Russie dans la question bulgare, tandis que le gouvernement du Czar prêterait son appui à la France dans la question égyptienne.

» La mission du colonel Caffarel, est considérée, ici, comme conséquence de cette entente franco-russe. »

L'armement en Suède

La Suède, elle aussi, se met à armer.

Le ministre de la guerre a déposé un projet de loi portant augmentation de l'armée et de la Landwehr. Et il a ajouté : « Que la Providence seule pourrait détourner du monde les calamités qui le menacent. »

La mise en liberté de M. Letellier

Le gouvernement a reçu hier matin de notre ambassadeur à Berlin la nouvelle officielle de la mise en liberté de M. Letellier, le lieutenant de chasseurs qui avait été arrêté il y a douze jours à Carlsruhe. M. Letellier est arrivé à Strasbourg à trois heures : *il sera ce matin rentré dans son régiment.*

Le retard apporté dans cette affaire provient paraît-il, de ce que l'arrestation de M. Letellier avait eu lieu sur le territoire badois, tandis que la question de mise en liberté était dans les attributions de la chancellerie impériale.

Telle est l'explication que le comte Herbert de Bismarck a donnée à M. Herbette.

DERNIERE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

M. Goblet et le conseil municipal de Paris

Paris, 29 décembre. — M. Goblet a reçu également le bureau du conseil municipal de Paris, venu pour lui soumettre les projets de réorganisation municipale.

M. Goblet s'est prononcé contre toute proposition tendant à établir la mairie centrale, et contre toutes modifications dans l'organisation actuelle de la préfecture de la Seine ; mais il a promis d'étudier la question de l'extension des attributions du conseil municipal, de manière à l'assimiler aux autres conseils municipaux.

La donation de Chantilly

Paris, 29 décembre. — M. Zeller, président de l'Institut, s'est rendu ce matin auprès de M. Goblet pour lui exprimer les remerciements de l'Institut en raison de la bienveillance que le ministre avait apportée à faire rendre le décret relatif à la donation de Chantilly.

Interruption des communications télégraphiques avec l'Angleterre

Paris, 29 décembre. — Les dépêches de Londres manquent toujours ; on espère rétablir bientôt les communications entre Londres et Paris, mais il faudra deux mois pour réparer complètement les dommages causés par la tempête au réseau télégraphique anglais.

L'administration des consulats

Paris, 29 décembre. — Le bruit court qu'il serait question de séparer l'administration des consulats du ministère des affaires étrangères ; mais on ne le croit pas fondé.

Mesures contre les grèves. — Un démenti

Bruxelles, 29 décembre. — On dément qu'une entente soit conclue entre la Russie, l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg en vue de mesures à prendre contre les grèves.

DERNIÈRES NOUVELLES LOCALES

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 29 décembre.

Présidence de M. HEDDE

Fraudeur. — Le tribunal condamne Alphonse, Victor Martel et Alfred Bernard, chacun à 1 mois et 300 francs.

Mendicité. — Marie Guilbert est condamnée à 15 jours, pour mendicité à Roubaix.

Vagabondage. — Jules Berdet est condamné à 2 mois pour vagabondage à Roubaix.

Violences. — Edouard Debrouck est un gaillard qui a la mâchoire solide, mais l'agent Lorthiois de Roubaix à la poigne non moins solide.

Il a conduit au violon cet individu qui, après l'avoir insulté, lui avait déchiré avec les dents son dolman. Un mois de prison le calmera de sa rage de dents.

Outrages à la police. — Alfred et Edouard Leman, de Tourcoing, ont oublié lundi dernier, le respect du représentant de l'autorité ; ils ont outragé et frappé les agents, ils ont aussi refusé de se rendre au poste. Le tribunal condamne Alfred à 3 mois ; Edouard à 2 mois.

Diffamation. — Une dame de Tourcoing a poursuivi en correctionnelle, M. X... qui l'avait diffamée. Le tribunal condamne celui-ci à 16 fr. d'amende et 25 fr. de dommages.

MAITRE CARRÉ.

Dernières Nouvelles Régionales

Nécrologie.. — Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de Mme la comtesse de Salvice de Vieil-Castel, veuve en premières noces de M. Van den Hecke de Lembeke, belle-mère de notre honorable député M. le baron des Rotours, décédée en son château de Tronchiennes, près de Gand, à l'âge de 74 ans.